

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ DES LAURENTIDES****AVIS PUBLIC****Modification au schéma d'aménagement révisé
de la MRC des Laurentides**

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée que le conseil des maires de la MRC des Laurentides a adopté, lors de sa séance du 16 mars 2017, un projet de règlement ayant pour objet de modifier le schéma d'aménagement révisé **afin de créer une nouvelle aire d'affectation résidentielle et de récréation permettant de développer le centre de villégiature Blueberry Lake dans la municipalité de Labelle.**

Toutes les personnes intéressées pourront prendre connaissance d'une copie de ce projet de règlement, de la résolution par lequel il a été adopté et du document sur la nature des modifications que la municipalité de Labelle devra effectuer à son plan et à sa réglementation d'urbanisme advenant l'adoption de la modification au schéma. Ces documents sont disponibles au bureau de la MRC des Laurentides, ainsi que sur son site internet (www.mrclaurentides.qc.ca) et au bureau de la municipalité de Labelle.

Une **assemblée publique de consultation sur ce projet aura lieu le mardi 23 mai 2017, à 18h30 en la salle Ronald Provost de la MRC des Laurentides, sise au 1255, chemin des Lacs, à Saint-Faustin-Lac-Carré.** Au cours de cette assemblée, la commission de consultation expliquera le projet de règlement de modification au schéma d'aménagement révisé et permettra aux citoyennes, citoyens et organismes d'exprimer leur opinion et commentaires sur le sujet.

Donné à Saint-Faustin-Lac-Carré, ce 3 avril 2017.

La directrice du service des finances
et directrice générale adjointe,



Isabelle Daoust, CPA, CGA